



CC Auzances Bellegarde (Siren : 242300127)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Auzances
Arrondissement	Aubusson
Département	Creuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/1995
Date d'effet	01/01/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pierre DESARMENIEN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23700 auzances
Téléphone	05 55 67 04 99
Fax	05 55 67 05 76
Courriel	secretariat@cc-auzances-bellegarde.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 438
-----------------------------	-------

Densité moyenne 15,21

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Arfeuille-Châtain (212300503)	192
23	Auzances (212301303)	1 359
23	Bellegarde-en-Marche (212302004)	411
23	Bosroger (212302806)	126
23	Brousse (212303408)	24
23	Bussière-Nouvelle (212303705)	102
23	Champagnat (212304802)	471
23	Chard (212305304)	203
23	Charron (212305403)	218
23	Châtelard (212305502)	31
23	Dontreix (212307300)	411
23	Fontanières (212308308)	260
23	La Chaussade (212305908)	124
23	La Serre-Bussière-Vieille (212317200)	126
23	Le Compas (212306609)	217
23	Les Mars (212312300)	200
23	Lioux-les-Monges (212311005)	56
23	Lupersat (212311302)	338
23	Mainsat (212311609)	604
23	Mautes (212312706)	228
23	Reterre (212316004)	299
23	Rougnat (212316400)	531
23	Saint-Domet (212319008)	174
23	Saint-Silvain-Bellegarde (212324107)	199
23	Sannat (212316707)	406
23	Sermur (212317101)	128

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, tri sélectif.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales

- rivières : actions de sensibilisation à l'entretien des rivières et participation au montage d'opérations groupées d'aménagement de rivières - aménagement, entretien et balisage de sentiers de randonnée constituant un réseau de sentiers dont les itinéraires seront définis par la CC en concertation avec les associations locales de randonnée, le CPIE et Creuse Randonnée, - édition des guides de randonnées correspondants.

Sanitaires et social

- Action sociale

Santé : toutes actions contribuant à une offre de soins médicaux dense et équilibrée, en favorisant les initiatives privées de regroupement de professionnels de santé et le cas échéant, en proposant des infrastructures adaptées à ces professionnels.

Création et gestion de relais de services publics

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire ou artisanale d'IC : actions de développement économique d'IC : étude et mise en oeuvre de projets économiques, construction d'équipements d'accueil d'activités industrielles, artisanales ou commerciales destinées à être mises à disposition d'entreprises avec procédure d'atelier-relais, en location vente ou location simple, avec possibilité d'y inclure les logements liés à l'activité concernée.

Sont d'IC : l'ensemble des opérations réalisés par la CC depuis sa création et celles à venir répondant au moins à un des critères suivants : pallier la carence de l'initiative privée et favoriser le maintien de la population en milieu rural, projet générateur de recettes pour la CC, contribuer au dynamisme de la commune d'implantation et des communes environnantes. Les activités réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale avant la création de la CC ne sont pas d'IC et resteront, sauf accord entre la commune gestionnaire et la CC de la compétence exclusive de ladite commune. Actions d'incitation au développement et au maintien du tissu agricole, industriel, artisanal et commercial, actions de promotion et d'information

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires

gestion, entretien et fonctionnement des écoles maternelles et primaires, les investissements mobiliers, immobiliers, matériels et immatériels, la rémunération du personnel scolaire avec transfert à la CC des agents FPT ou sous contrat affectés aux écoles services de cantine et de garderies scolaires, transports scolaires vers les écoles maternelles et primaires et transports pour activités sportives dans le cadre scolaire aide aux associations de parents d'élèves et coopératives scolaires dans le cadre d'activités scolaires maternelles et primaires prise en charge à la place des communes de la participation dues aux communes extérieures avec écoles où sont scolarisés des élèves domiciliés sur la CC participation aux voyages scolaires des collèves pour les élèves résidant sur le territoire de la CC

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- SCOT et schéma de secteur

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Développement touristique

- Tourisme

aménagement, entretien et gestion de zones d'activité touristique d'IC : site de La Naute sur les communes de St Domet et Champagnat participation par subvention au fonctionnement du syndicat d'initiative d'Auzances/Bellegarde création d'un office de tourisme intercommunal

Logement et habitat

- Politique du logement social

politique du logement social d'IC et action par des opérations d'IC en faveur du logement des personnes défavorisées. est d'IC tout projet de construction ou de réhabilitation en faveur des personnes défavorisées de 6 logements au mini. destinés aux personnes ou familles remplissant les conditions légales en matière de locations de logements sociaux. La CC intervient uniquement par la participation financière auprès d'organismes HLM OPAH : abondement des aides de l'Etat ou organismes

organisation de service à la population : confection et distribution de repas à domicile, mise à disposition d'internet, formation au NTIC

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement Espace Intercommunal : mise en place d'actions tendant à favoriser l'utilisation des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dont l'aménagement numérique du territoire : étude et développement des communications à haut débit et très haut débit sur le territoire de la communauté de communes Auzances-Bellegarde, en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, par référence à l'article L1425-1 du CGCT.

- Autres

- réflexion et concertation sur l'implantation de parcs éoliens et définition des zones de développement éolien

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
23	SIVOM AUZANCES BELLEGARDE (242301307)	SM fermé	12 270
23	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (252309646)	SM fermé	125 714

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)